

AFFAIRE N° 29

BUDGET de l'HOPITAL SAINT-JACQUES pour l'année 1961

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à vos examen et délibération le projet de budget de l'Hôpital Saint-Jacques, pour l'année 1961.

Ce budget s'élève en recettes et en dépenses à la somme de .....

..... 24.700.000.-  
)=====

Au budget primitif de la Commune pour l'exercice 1961, il a été prévu une somme de 10.000.000 de Frs pour le fonctionnement de cet établissement.

La différence, soit: 14.700.000 Fr, fait l'objet d'une régularisation au budget supplémentaire de la Commune, pour l'exercice 1961, savoir:

EN RECETTES, au chap. IX bis, art. 1 .....	14.700.000.-
EN DEPENSES, au chap. 30 bis, art. 1 .....	14.700.000.-

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

LE MAIRE. - En ce qui concerne l'Hôpital Saint-Jacques, la destination des bâtiments ne peut être décidée pour le moment. Je note que, Maire de Saint-Denis, je viens d'accepter une nouvelle charge, celle de Président de la Commission administrative du Centre Hospitalier. Ceci me permettra, je l'espère, d'aplanir bien des difficultés et je crois pouvoir dire que la plus grande partie du personnel sera dirigée vers le Centre Hospitalier Départemental Félix Guyon. (Applaudissements).